

HONORAIRES D'AGENCE

Honoraires applicables à partir du 01^{er} janvier 2024

Vente de biens à usage d'habitation

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
De 15 000 € à 60 000 €	Forfait de 5500 €
De 60 001 € à 120 000 €	9%
De 120 001 € à 200 000 €	8%
De 200 001 € à 250 000 €	7%
De 250 001 € à 300 000 €	6%
À partir de 300 001 €	5%

Terrains à bâtir	10 % TTC du prix de vente (si soumis à TVA)
------------------	--

Commercial ou professionnel

Vente de locaux à usage professionnel ou commerciale	10% TTC du prix de vente
Cession de droit au bail. Vente de fonds de commerce	10% TTC du prix de vente
Location de biens à usage commercial ou professionnel	15% TTC du loyer annuel Hors Taxes (si loyer soumis à la TVA)

- Les honoraires sont à la charge du client ayant mandaté l'agence. Tva en vigueur 20%
- Si le mandat de vente prévoit des honoraires charge acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.
- Les remises commerciales ne sont pas cumulables
- Cession de biens immobiliers (type cave, parking) : 10% TTC du prix de vente avec un minimum de perception de 1 500 € TTC